Département de la Loire

Arrondissement de Montbrison

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers représentés : 0

**COMMUNE DE SAINT BONNET LES OULES**

 CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020

Guy FRANÇON Cassandre JANVIER Antoine ROBERT Dominique MANGEL Jean Claude MAZUEL Guy TISSEUR Huguette BADAR Dominique JAY Albert RAMBAUD Christelle PETIT Yolande LAROUX Laurent PERES

Absents : Laurent JOONNEKINDT Bernadette de LENGAIGNE Brigitte FERRET Estelle RIVAL Christian CHAPELLON Martine AVERNA Gilles BERCET

Secrétaire de séance : Mme JAY

**20200301 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D’EQUIPEMENTS PUBLICS ENTRE LA COMMUNE ET L’ASSOCIATION TCSBO**

Monsieur MANGEL, Maire-Adjoint, explique que suite aux travaux de restructuration des locaux du tennis, il convient aujourd’hui d’autoriser l’association TCSBO tennis club de Saint-Bonnet-Oules à utiliser les équipements. Une convention est donc rédigée en ce sens et précise toutes les modalités de cette mise à disposition, d’une durée de 5 ans. **APPROBATION UNANIME**

**20200302 NEUTRALISATION TOTALE DE LA CHARGE D’AMORTISSEMENT**

Monsieur le Maire expose que la Commune verse par le biais du compte 204 des subventions d’équipement à des groupements de collectivités dans le cadre des travaux d’investissement réalisés sur la Commune par leur soin suite à des transferts de compétence : le SIEL et SEM notamment.

Le cumul des subventions d’équipement s’élève à plus de 1 320 000 €. Ces sommes doivent faire l’objet d’un amortissement annuel sur une durée qui ne saurait excéder 15 ans. Ceci représente une charge d’amortissement et donc en conséquence de fonctionnement qui s’avère très importante.

Pour l’année 2020, la charge est estimée à environ 91 650 €.

Il est procédé au conseil d’inscrire au budget primitif les sommes permettant de procéder à la neutralisation totale de cette charge sur l’exercice 2020. **APPROBATION UNANIME**

**20200303 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2019**

* Fonctionnement : résultat de l’exercice 2019 = 575 126.36 €
* Résultats antérieurs 2018 Fonctionnement : 850 655.92 €
* **Résultat de clôture Fonctionnement : 1 425 782.28 €**
* Résultat exercice 2019 Investissement : - 879 478.07 €
* Résultat antérieur 2018 Investissement = 1 638 204.47 €
* **Résultat de clôture Investissement : 758 726.40 €**
* RAR dépenses = 1 387 344.21 €
* RAR recettes = 38 500 €

**20200304 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNAL ANNEE 2019 DRESSE PAR MME FAVARD MARIE CHRISTINE TRESORIERE MUNICIPALE**

**Le Conseil Municipal**,

Après s’être fait présenter le budget primitif de l’exercice 2019 et les décisions modificatives qui s’y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l’état de l’actif, du passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l’exercice 2019,

Après s’être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

* Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019,
* Statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes et statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l’exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l’ordonnateur, n’appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ce vote a lieu à l'unanimité des membres.

**20200305 VOTE DES TAXES COMMUNALES**

 **TAXE FONCIERE BATIE / TAXE FONCIERE NON BATIE**

Monsieur le Maire expose :

Suite aux orientations prises et à la gestion rigoureuse des dernières années, il n'est pas nécessaire, pour l'équilibre du budget communal, d'augmenter la pression fiscale.

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 4 abstentions :

* DECIDE de maintenir les taux de l'année précédente soit :
* Foncier bâti : 12.79 %
* Foncier non bâti : 32.77 %

**20200306 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2019**

Résultat de l’exercice  2019 : 575 126.36 €

Résultats antérieurs reportés : 850 655.92 €

Résultat à affecter : 1 425 782.28 €

Solde d’exécution d’investissement : 758 726.40 €

Solde des restes à réaliser d’investissement ! 1 348 844.21 €

AFFECTATION : 1 425 782.28 €

**Affectation en réserves R 1068 en investissement : 590 117.81 €**

**Report en fonctionnement : 835 664.47 €**